

LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2009

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 1

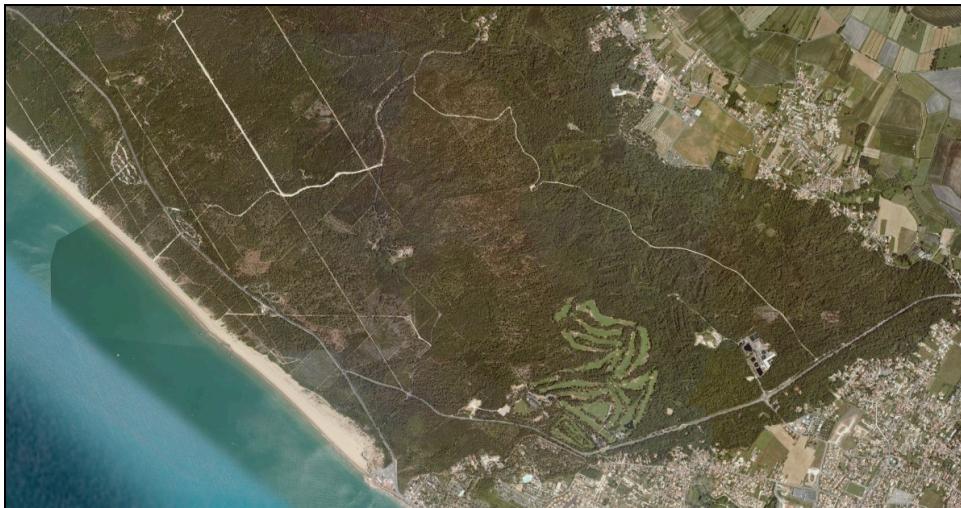
MERCREDI 12 AOÛT 2009 À 21 HEURES

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-PALAIS, RUE DU LOGIS VERT

Le site des Combots d'Ansoine

« Du port de la Lune à la forêt du Conservatoire du littoral »

*Conférence-débat sur l'évolution du littoral
avec Guy Estève*



Situés en partie sur la commune de Saint-Palais, les Combots d'Ansoine sont riches d'un passé que révèlent les anciens documents avec une ville dont les vestiges sont aujourd'hui enfouis sous les sables. Sa situation à l'entrée de l'estuaire a dû faire de cette ville et de son port un site de première importance. C'est probablement vers les XV^e - XVI^e siècles que les sables l'ensevelirent définitivement. Fixés au XIX^e siècle, ces sables portent une pinède "artificielle" englobant la vieille forêt, relique du massif boisé médiéval. Alors propriété de la famille Delmas, le domaine des Combots fut acquis par le Conservatoire du littoral en 1978. L'évolution du littoral des Combots est liée, comme par le passé, à celle de l'ensemble de la côte de la Presqu'île d'Arvert.

Révision du Plan Local d'Urbanisme : petits pas et grandes inconnues

Rappelons tout d'abord que la municipalité actuelle a décidé aux lendemains de son élection, contrairement à ses promesses électorales, de réviser le PLU approuvé le 6 décembre 2007 (au lieu de le retirer).

Cette révision prend du temps et n'est pas exempte de difficultés. C'est bien pour cela que l'Association des Amis de Saint-Palais préconisait un retrait du PLU, préalable à sa refonte totale.

Un groupe de travail de l'association suit attentivement le déroulement de la révision en cours. Cela nous a permis de formuler de multiples propositions sans toutefois avoir jamais été invités à participer à une véritable concertation, c'est-à-dire à une réflexion en commun.

Au stade actuel de la révision du PLU, les informations obtenues nous ont permis de découvrir certaines des dispositions envisagées, et aussi, par recoupement, d'en reconstituer d'autres. Cela nous a conduits à adresser aux élus le 30 mai 2009 un document (disponible sur notre site : <http://amistpalais.free.fr>) rassemblant nos réflexions qui sont de trois ordres.

Une satisfaction prudente. Elle concerne les orientations définies au PADD (« Projet d'aménagement et de développement durable »), outil de communication sans valeur véritable.

Elle s'applique aussi au retour en zone naturelle du « Fief de l'Abbé » et de certains campings, à la valorisation d'accès à la mer dans le quartier de Terre Nègre, à l'augmentation des surfaces des Espaces Boisés Classés ...

Un besoin de précisions. Il porte notamment sur le sort du Foyer Creusois, de son voisin le centre familial de vacances UFOVAL, de la colonie « Les Sylvains », de l'ex-couvent Béthanie (tous apparemment classés dans des zones permettant des opérations immobilières d'envergure, même si c'est à l'horizon de 5 ans), sur l'implantation des constructions proches du rivage ...

Des inquiétudes réelles. C'est en particulier le sort des « coupures d'urbanisation » qui est en jeu. Elles disparaîtraient et seules subsisteraient des « liaisons douces ». Mais une piste cyclable n'est pas une « tranchée verte ». Pourtant celles-ci sont indispensables à l'équilibre paysager de la commune.

Une appréciation définitive ne pourra être portée sur le projet municipal que lorsque celui-ci sera connu dans son ensemble, avec notamment le traitement du centre-ville, le zonage complet et le règlement, pièce majeure dont nous ne savons rien. Le calendrier est également inconnu, mais une enquête publique avant la saison 2010 est possible.

Michel Cornillier

LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2009

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 2

Vous avez dit : « On en veut pas »



La perspective de voir un méthanier géant s'éventrer sur le Pont du Diable et sa cargaison prendre feu s'éloigne heureusement.

Selon Sud-Ouest du 24 juillet 2009, la veille : « *A l'ouverture du conseil de surveillance du grand port maritime de Bordeaux, le commissaire du Gouvernement a indiqué que l'État demandait à la directrice générale du Port de ne pas accorder à la société néerlandaise 4Gas la prolongation de la convention qui lui réserve 20 hectares au Verdon pour y construire un terminal méthanier. La société néerlandaise avait besoin d'un temps supplémentaire pour poursuivre les études de son projet ... Cette annonce confirme en fait la position exprimée par courrier le 8 juillet dernier par Dominique Bussereau, le secrétaire d'État aux transports, et Jean-Louis Borloo, le ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable. Ce projet n'est pas conforme aux ambitions environnementales de l'État pour l'estuaire de la Gironde. Telle est la position officielle aujourd'hui.* »

Le projet de 4Gas, qui a réaffirmé « *sa détermination à continuer* » et à engager des contentieux, n'est peut-être pas définitivement mort. D'autres projets peuvent naître.

... alors, adieu 4Gas ?

Mais un coup d'arrêt a été donné et ce résultat, même s'il est provisoire, même s'il faut rester vigilants, nous le devons à des hommes politiques, et en particulier à Dominique Bussereau, qui ont tenu leur parole (ce qui n'est pas nécessairement la pratique la plus courante), à d'autres, comme Didier Quentin, qui ont conduit un combat constant. Nous le devons surtout à la mobilisation générale, sur les deux rives de la Gironde, qui s'est manifestée à l'automne 2007 lors du Débat public et que, par ses initiatives multiples, par l'action continue de ses militantes et de ses militants, l'association « *Une Pointe pour Tous – Le Collectif des Deux Rives* », avec ses 6 000 adhérents, a su maintenir.

Ce combat a créé des liens entre les deux rives de la Gironde qui doivent persister, et ce d'autant plus que « *les ambitions environnementales pour l'estuaire de la Gironde* » ne peuvent pas rester de vains mots.

Alain Géniteau



Spectacle poético-satirique anti-méthanier joué et mis en scène par François Fuentes et sa troupe le 19 avril 2009 à la Salle des Fêtes de Saint-Palais à l'initiative d'« Une Pointe pour Tous »

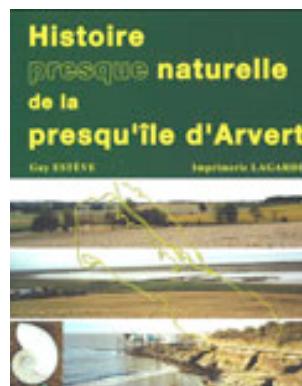


Bureau des Douanes : l'attente

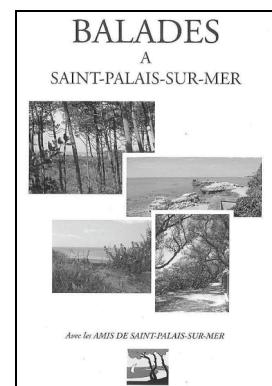
Voici près de deux ans qu'à l'initiative des Amis de Saint-Palais-sur-Mer, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a acquis le Bureau des Douanes. Depuis, c'est l'attente. Le domaine n'a toujours pas été ouvert au public ... sauf le 12 juillet 2009 pour un spectacle des Marins d'Iroise pendant le passage du Belem.

Clos Joli : enfin !

Depuis l'accord passé le 19 janvier 2007 entre les Amis de Saint-Palais et la SA Fradin, la Commune pouvait pour 1 € acquérir à Maine Bertrand un terrain de 4 340 mètres carrés (partie du domaine du Clos Joli) ayant vocation à rester à l'état naturel et à être ouvert au public. Le 27 mai 2009, le Conseil municipal a enfin décidé de signer l'acte d'achat. Bravo !



Bon de commande p. 4



LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2009

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 3

Libre expression

Candide, mais jusqu'où ?

Nous vivons des jours extraordinaires. Voilà t'y pas qu'en face de la Mairie, là où allait se construire un immeuble offensant gravement la bienséance urbanistique, un gentil promoteur s'est mis en tête d'assurer, par une magnifique affiche, la promotion d'une association « bien connue dans la Commune ».

Dans le « Reflets » de juin, c'est tout le contraire. La rubrique « Echos de nos quartiers » relate : « L'espace vert du Clos Joli de plus de 4 000 m² vient d'être acquis auprès du promoteur pour l'euro symbolique ». Nulle trace de l'« association bien connue dans la Commune ». Et pourtant je sais de source sûre que c'est elle qui a rendu l'acquisition possible. 1 € : ils sont forts les Amis de Saint-Palais !

Forts peut-être, mais discrets. Dans le même « Reflets », ils annoncent en 10 lignes leurs activités. Un point, c'est tout. On les a connus plus en verve !

Ah ! Je sais. Dans le « Reflets » de mars, notre cher et bon maire les a rappelés au bon ordre municipal. Il a censuré leur papier et nous a expliqué pourquoi : trop passéiste à son goût. Ils l'ont publié sur leur site. Je l'ai lu. Passéiste, j'ai pas trouvé. Ils parlaient de PLU, c'est leur marotte, mais ça ne mange pas de pain, et c'est l'avenir. Bah ! Les goûts d'un maire, c'est comme les couleurs, ça ne se discute pas. Allez, rompez camarades !

Le Candide de Saint-Palais

Les énergies renouvelables en Pays Royannais

Le taux d'ensoleillement de 2 300 heures par an attire beaucoup de touristes, mais également, de plus en plus, des exploitants de « fermes solaires », appuyés par des aides financières et conseillés par un ancien maire de Royan. C'est ainsi qu'entre Breuillet et Saint-Sulpice un projet de production d'énergie photovoltaïque sur 35 hectares, avec 165 000 panneaux, est bien avancé. Sont annoncés d'autres projets sur Barzan, Les Mathes, Arces sur Gironde. Si l'énergie solaire est utile pour limiter le réchauffement climatique, il faut veiller à ne pas défigurer ou détruire notre patrimoine naturel. Soyons donc vigilants !

Par contre, le faible gisement en vent (vitesse < 5,5 m/s) devrait protéger le Pays Royannais des grandes éoliennes.

Pour les particuliers, selon le site, la nature de la construction, récente ou ancienne, les solutions possibles mettant en œuvre des « énergies propres » sont diverses. Elles méritent d'être étudiées. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME – tél. : 0 810 060 050) est prête à apporter des conseils. Des aides existent. Des éléments d'information seront bientôt disponibles sur le site des Amis de Saint-Palais <http://amistpalais.free.fr>.

Jean-Yves Barraud

A la découverte du bois du Gourbaud

Samedi 13 juin 2009, une quinzaine de personnes se sont retrouvées Chemin du Gourbaud, accompagnées de Jean-Marc Thirion, naturaliste à OBIOS, pour une sortie nature organisée par l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer.

En prenant le Chemin du Gourbaud en direction de La Palud, nous remarquons que celui-ci est bordé de part et d'autre d'une végétation dense. Il offre un sous-bois habité d'une faune au plumage varié : pic vert, tourterelle des bois, pigeon ramier, fauvette à tête noire, chardonneret, troglodyte, pinson des arbres, mésange bleue, charbonnière ... 17 espèces qui accompagnent le groupe de leurs chants sont répertoriées, avec l'aide de notre guide.

Ce repérage va nous permettre de voir l'impact de l'urbanisation (circulation motorisée) sur l'environnement lorsque nous aborderons par la suite la voie routière CD 25 qui coupe la forêt.

Quittant le chemin, nous pénétrons dans le bois ; la mousse tapisse le sol et, sous les grandes fougères, les fraises des bois parfument notre passage. Nous découvrons diverses variétés d'arbres et arbustes liées à l'ensoleillement, au relief, à la nature du sol : les chênesverts, les acacias ... sur les hauteurs dans les zones sèches, les chênes communs dans les fonds plus humides, les pins dans les clairières ... Cet équilibre naturel est un régal pour les yeux.



En nous approchant de la route, le paysage se modifie, les oiseaux se font plus rares, car le bruit nuit à leur communication : nous ne dénombrons qu'une dizaine de chants.

Le bas-côté de la route à la lisière du bois est agrémenté par la crête hérissée, graminée rare, l'onagre bisannuelle, la sauge des prés, l'avoine de Thore, mais aussi l'orchidée vipérine, la garance voyageuse et son pouvoir colorant. Les mouches scorpions, à l'abdomen recourbé, butinent quelques fleurs.

Nous entrons à nouveau dans le sous-bois, domaine du renard, de l'écureuil roux ..., pour finir notre périple et observons des traces de blaireau, avec ses latrines, dans le sentier sablonneux.

La découverte de ce secteur de la commune ne peut que nous conforter dans notre démarche de protection du site. Saint-Palais détient une richesse qu'il faut sauvegarder d'une urbanisation peu ou mal maîtrisée.

La balade s'est terminée autour d'un pot, en songeant déjà à la prochaine.

Joël Rasteau

LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2009

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 4

Les Amis de Saint-Palais-sur-Mer ! Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Crée en 1985, agrée comme association de protection de l'environnement en 1990, l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer réunit « tous les amis de Saint-Palais-sur-Mer afin de leur permettre de prendre, dans le cadre de l'association, toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de la commune et à la protection de son site et, plus généralement, de nature à favoriser la protection de l'environnement en Pays Royannais, en particulier par une politique d'aménagement respectueuse des richesses naturelles et une gestion optimale de l'eau ».

Avec plus de 300 adhérents, l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer cherche à prévenir, dans la mesure de ses moyens, les atteintes au patrimoine naturel de la commune et au cadre de vie de ceux qui y résident ou y séjournent :

- par des actions de formation et d'information, avec des réunions-débats, des sorties-nature, l'édition de Cahiers ...
- par des actions en justice contre les décisions d'urbanisme portant atteinte au site et contre les projets de grande envergure de promoteurs immobiliers, notamment en zone boisée littorale,
- par la promotion de projets d'intérêt général : maison de la forêt et de l'estuaire, tramway ceinturant la Presqu'île d'Arvert, refonte du schéma d'assainissement, traitement des eaux de ruissellement, reboisement, schéma de circulation, réflexion sur des thèmes divers, accueil d'étudiants en stage ...

Contacts : Michel Cornillier 05 46 39 47 71 – Danièle Marcou 05 46 23 11 59

Amis de Saint-Palais : mode d'emploi

Comme dans toutes les associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, les adhérents de l'association se réunissent une fois chaque année en assemblée générale. La dernière s'est tenue le vendredi 17 avril 2009. Ils élisent tous les trois ans un conseil d'administration qui désigne un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Le conseil d'administration actuel est composé de : Alain Géniteau, président, Danièle Marcou et Michel Cornillier, vice-présidents, Joël Rasteau, secrétaire, Danièle Barin, trésorière, Jean-Yves Barraud, Martine Courtois, Philippe Doucet, Jacqueline Dupont, Marcelle Hulsen, Monique Murcia, Marc Plantecoste et Jacques Théas.

Le conseil d'administration se réunit 8 à 10 fois dans l'année, et plus si nécessaire. Peuvent être invités aux réunions du conseil des membres de l'association susceptibles d'apporter une connaissance supplémentaire sur les sujets traités ou d'accomplir un travail particulier pour l'association. La politique à suivre et les actions à mener pour atteindre les buts de l'association sont déterminées lors des réunions du conseil.

Des équipes sont constituées pour effectuer le travail découlant des décisions prises.

Les adhérents sont invités dans la mesure de leurs possibilités et de leurs centres d'intérêts à participer à des groupes de réflexion sur des sujets divers. Depuis l'automne 2008, sont traités les thèmes suivants : énergies renouvelables, tourisme et environnement, eau et assainissement, urbanisme. Les inscriptions sont ouvertes (c.f. ci-dessous).

Chaque été, l'association organise une réunion publique ouverte à tous qui est l'occasion de donner au public une information sur la vie et les actions de l'association et où un invité traite d'un sujet d'actualité et débat avec l'assistance.

Depuis 2009, tous les trois mois, des réunions de travail ouvertes à tous les adhérents se tiennent salle Dumont d'Urville sur des thèmes variés.

Michel Cornillier

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE COMMANDE (1)

M., Mme, Mlle

() (3) adresse à Saint-Palais-sur-Mer :

() (3) adresse extérieure (le cas échéant) :

adresse électronique (le cas échéant) :

- désire adhérer (ou renouveler sa cotisation) à l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer et verse la somme de € (minimum 16 €) à titre de cotisation pour l'année 2009 (2)
- souhaite participer au(x) groupe(s) de travail : énergies renouvelables - tourisme et environnement - eau et assainissement - urbanisme **
- commande exemplaire(s) de « Balades à Saint-Palais-sur-Mer » et/ou exemplaire(s) du 2^{ème} Cahier des Amis de Saint-Palais au prix de 5 € l'unité et verse à cet effet la somme de € (1) - (4)
- commande exemplaire(s) du tome 1 et/ou exemplaire(s) du tome 2 de « Histoire presque naturelle de la Presqu'île d'Arvert » par Guy Estève au prix de 25 € l'unité et verse à cet effet la somme de € (1) - (4)

Coupon à détacher ou recopier et à adresser à M. Joël Rasteau, 15 rue des Amandiers, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.
Chèque à établir à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer.

(1) Vous pouvez acquérir des publications sans adhérer à l'association.

(3) En cochant cette case, indiquez votre préférence pour la réception du courrier.

(2) Un reçu fiscal vous sera adressé début 2010.

(4) Biffer les mentions inutiles.